# Carte d'identité

Situé au cœur du Plateau de Millevaches à 850 mètres d'altitude, au Nord du département de la Corrèze, le vallon aval du ruisseau du Diable s'étend sur la commune de Saint-Merd-les-Oussines. Ce vallon encaissé est entouré par de nombreux hameaux : Les Rioux, Les Maisons, Lissac et la Tindelière placés sur les versants. Le paysage est marqué par de vastes boisements feuillus et résineux sur le versant nord. Autour du ruisseau du Diable s'organise un paysage agro-pastoral typique du Plateau de Millevaches alternant prairies mésophiles, landes et dans les fonds de vallon milieux tourbeux.

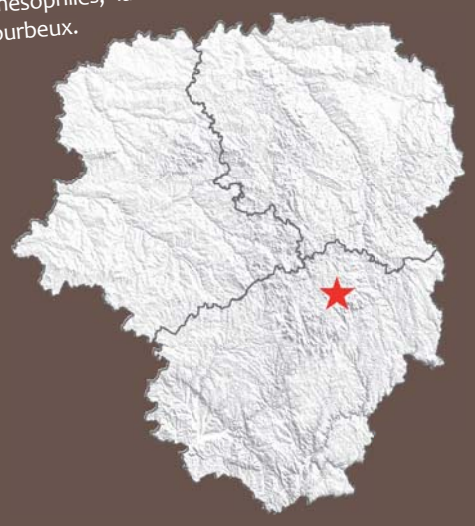

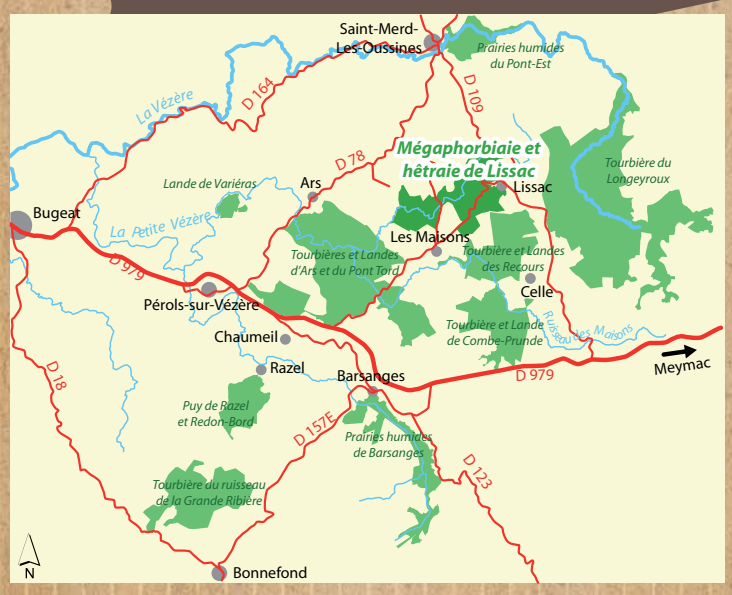


**N° de la carte IGN au 1/25000 : 2232-E**

# Les richesses du site

La morphologie du vallon du ruisseau du Diable et son orientation permettent l'installation d'un microclimat favorable au développement de nombreuses espèces végétales d'affinité montagnarde. Ces cortèges végétaux sont particulièrement remarquables le long du ruisseau du Diable sur les prairies et pelouses parcourues par les troupeaux de bovins.

Ce vallon est particulièrement riche en aménagements hydrauliques anciens (levades, moulins, aqueducs). Ces infrastructures complexes permettent notamment une gestion de l'eau afin d'irriguer les prairies de fauche. De nos jours ces aménagements sont à l'abandon.

Les habitats présents le long du ruisseau du Diable sont souvent remarquables :

**Les Hêtraies à houx** subsistent encore de nos jours en vastes formations, environ 40 hectares. Leur âge est estimé à plus de 150 ans. Elles abritent de nombreuses espèces typiquement forestières remarquables : Grimpereau des bois, Barbastelle et de nombreux coléoptères xylophages inféodés aux vieilles forêts de feuillus.

**Les pelouses à Nard** sont encore bien présentes sur ce bassin versant. Elles sont souvent en mosaïque avec des prairies plus mésophiles. En raison des caractéristiques du vallon (sol, climat) ces pelouses sont bien fournies en plantes d'affinité montagnarde (Alchemille, Geranium des bois, Sanguisorbe officinale, Pâturin des Sudètes…). La diversité de ces pelouses et prairies est tout à fait remarquable à l'échelle de la Montagne limousine.

*Prairie à influence montagnarde*

*Prairie à influence montagnarde*

**Les landes sèches** se développent sur des sols filtrants pauvres en éléments nutritifs. Sur le site, elles sont surtout dominées par la Callune (Calluna vulgaris) à laquelle s'ajoutent le Genêt pileux (Genista pilosa), le Gaillet des rochers (Galium saxatile), la Myrtille (Vaccinium myrtillus), la Tormentille (Potentilla erecta), la Gentiane jaune (Gentiana lutea) et l'Arnica des Montagnes (Arnica montana). Ces landes occupent de grandes surfaces sur la partie aval du ruisseau lors de sa confluence avec le ruisseau des Cars. Elles sont majoritairement en déprise agricole.

**Les milieux tourbeux** sont diversifiés sur le site. Toute une mosaïque d'habitats tourbeux allant de la prairie tourbeuse à jonc acutiflore à la tourbière tremblante se développe le long du ruisseau du Diable dans son lit majeur. Lorsque le vallon s'ouvre en alvéole à sa confluence avec le ruisseau des Cars, une vaste tourbière haute dégradée à Molinie s'installe. Les milieux tourbeux à cet endroit sont dégradés en raison d'un arrêt des pratiques pastorales.

**Les mégaphorbiaies et prairies humides hautes**, dans des conditions bien particulières des formations à végétaux à grandes feuilles se développent au niveau de la tête de source. Ces formations particulièrement fragiles sont composées de nombreuses espèces montagnardes remarquables pour le Limousin : Sceau de Salomon verticillé, Verâtre blanc, Epinard Bon-Henri, Renoncule à feuille d'Aconit. Ces formations végétales exubérantes attirent une très grande diversité d'espèces d'insectes dont nombreux sont tout à fait remarquables pour la région.

# Statut et règlementation

Le ruisseau du Diable est inclus dans de nombreux périmètres.

Il est concerné par deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique.

Le site fait partie du réseau Natura 2000. Le site des Landes et Zones Humides de la Haute Vézère est opérationnel depuis 2003. Le but de ce « classement » est de préserver des habitats naturels et espèces patrimoniaux à l'échelle européenne. Libre de mettre en place les moyens qu'elle souhaite pour arriver à leur préservation, la France a choisi le mode contractuel, c'est-à-dire que des actions de restauration et de gestion des milieux sont proposées aux propriétaires et gestionnaires avec une contrepartie sous forme d'incitations et d'aides financières (Mesures Agro-Environnementales, Contrat Natura 2000).

Le site est également inscrit dans le périmètre du site Natura 2000 Plateau de Millevaches et de Gentioux pour la conservation d'oiseaux présents sur le site comme l'Alouette lulu, le Circaète Jean-le-Blanc, le Busard cendré ou la Chouette de Tengmalm.

# Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics…). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

## Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.

Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage… ).

Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

# Mégaphorbiaie et hêtraie de Lissac

Saint-Merd-les-Oussines, 19


Partenaires financiers

l'Europe s'engage en Limousin avec le FEDER

Région Limousin

Le CEN Limousin est membre de : Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoire d'espaces naturels Limousin


Fiche de site 13

# Historique du site

Le bassin versant aval du ruisseau du Diable est marqué par les aménagements agricoles qui ont façonné le paysage jusqu'au début du XX$^{ème}$ siècle avant l'importante diminution de la population du Plateau de Millevaches. Cette occupation humaine est très ancienne comme le prouvent les ruines gallo-romaines des Cars à proximité du site.

L'ensemble des parcelles à proximité des hameaux est bordé de murets de pierre sèche. Les aménagements hydrauliques sont très importants : levades, petits aqueducs, moulins. La gestion de l'eau était très importante, les prairies de fauche étaient, autrefois, irriguées. La gestion minutieuse de ces prairies explique en partie leur richesse actuelle.

Comme suite à la baisse de l'activité agricole, les petites parcelles et les milieux peu productifs (pelouses, landes et tourbières) ont été progressivement abandonnés au détriment de leur intérêt écologique.

En raison de l'intérêt des écosystèmes existants sur ce secteur, le CEN Limousin a acquis près de 7 hectares à partir des années 2000.

# Pourquoi nous participons à sa gestion.

L'intérêt du bassin versant du ruisseau du Diable tient à la grande diversité de ses habitats boisements feuillus anciens, prairies mésophiles d'une grande diversité floristique, pelouses d'influence montagnarde, milieux tourbeux et landes. Sur cette aire de 210 hectares se retrouvent l'ensemble des milieux caractéristique des hautes terres limousines. En outre, de nombreuses surfaces de ces milieux sont encore utilisées par les exploitants agricoles locaux, dont les activités garantissent leur préservation. Malgré tout, une grande partie de ces habitats sont de nos jours abandonnés. La réintégration de ces espaces dans une activité agricole est une des missions du CEN et de ses partenaires (exploitants agricoles, collectivités territoriales).

Il est important d'avoir une vision d'ensemble de ces habitats agro-pastoraux (pelouses, landes, milieux tourbeux) car leur bon fonctionnement écologique nécessite une jonction entre eux. De nombreuses espèces animales utilisent chacun d'eux en fonction de leur besoins (lieux de repos, de reproduction, d'alimentation). Ainsi cette mosaïque est nécessaire au bon fonctionnement de l'écosystème.

Les formations boisées sont aussi importantes sur ce bassin versant et de nombreux peuplements anciens abritent une faune forestière qui devient rare en raison de l'exploitation par coupe à blanc de ce type de forêt.

Sanguisorbe officinale

# Les actions de gestion

Le CEN entreprend depuis le début des années 2000 des interventions pour préserver la richesse des milieux existants sur ce secteur.

Des actions de débroussaillage et de fauches régulières sont menées pour maintenir la diversité végétale sur les formations herbacées (pelouses, Mégaphorbiaies, prairies humides, ourlets pré-forestiers).

Suite à la tempête de 1999, des actions de restauration des Hêtraies à houx ont été réalisées, extractions des chablis et plantations de Hêtre afin de renforcer la dynamique naturelle des boisements.

De nombreux suivi scientifique sont menés afin de mieux connaître le fonctionnement des formations végétales et les espèces animales qui les peuplent.



Prairie de Lissac en été



Fleur de l'Alchenille

Géranium des bois



Lissac au printemps

# Espèces emblématiques

**Sceau de Salomon verticillé** *(Polygonatum verticillatum)*

Cette plante protégée en Limousin est d'influence montagnarde, elle est rare et se trouve localisée à quelques stations du plateau de Millevaches et des gorges du Chavanon. Elle se développe dans les Hêtraies montagnardes et dans les Mégaphorbiaies.

Sceau de Salomon verticillé

**Maïanthème à deux feuilles** *(Maianthemum bifolium)* est aussi une plante d'affinité montagnarde qui se développent préférentiellement dans les Chênaies et Hêtraies claires. Dans la région, elle est localisée dans la Montagne limousine. Elle est bien présente dans les forêts exposées au nord sur le bassin versant du ruisseau du Diable.

Maïanthème à deux feuilles

**Barbastelle** *(Barbastella barbastellus)*, cette Chauve-souris protégée affectionne exclusivement les milieux forestiers âgés. Cette espèce est intimement liée à la forêt et la grande fidélité de la Barbastelle à ses territoires de chasse, couplée à son faible rayon d'activité autour de son gîte, rendent essentielle la préservation des peuplements de qualité là où l'espèce est contactée en chasse. Elle se reproduit dans les fissures des arbres ou les décollements d'écorces.

Barbastelle

Conception - réalisation : CEN Limousin (05 55 03 29 07) - novembre 2012 - Crédit photo : CEN Limousin